

DELIBERATION N° 79/04 : AUTORISATION EXPLOITATION CARRIERE DU PLATEAU

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- autorise l'entreprise André BECKER, dont le siège social est situé à BULLIGNY (54170) à exploiter à ciel ouvert la carrière du Plateau contre rémunération.